

DEC200702DR12

Décision portant nomination de M. Manuel BERTRAND, aux fonctions de chargé de sécurité des systèmes d'information (CSSI) de l'unité UMR7020 intitulée Laboratoire d'Informatique et Systèmes

LE PRESIDENT - DIRECTEUR GENERAL,

Vu la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés ;

Vu la loi n° 2004-575 du 21 juin 2004 modifiée pour la confiance dans l'économie numérique ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu la décision DEC111261DAJ du 12 septembre 2011 portant organisation de la sécurité des systèmes d'information du CNRS ;

Vu la décision DEC171276DGDS du 21 décembre 2017 portant création de l'unité UMR7020, intitulée Laboratoire d'Informatique et Systèmes, dont le directeur est M. Mustapha OULADSINE;

Vu la décision DEC192969INS2I en date du 12 décembre 2019 portant cessation de fonctions et nomination de M. Frédéric Bechet, directeur par intérim, et M. Eric Busvelle, directeur adjoint par intérim, de l'unité mixte de recherche UMR7020 intitulée Laboratoire d'Informatique et Systèmes (LIS) ;

Vu l'avis du responsable de la sécurité des systèmes d'information de la délégation régionale Provence et Corse;

DECIDE :

Article 1^{er}

M. Manuel BERTRAND, ingénieur d'études hors classe, est nommé chargé de sécurité des systèmes d'information de l'unité UMR7020 à compter du 1^{er} janvier 2020.

Article 2

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Marseille, le 03/03/2020

Pour le président - directeur général et par délégation,
Le directeur d'unité par intérim
Frédéric BECHET

